CC Brie Nangissienne

Historique

Mise en place en application de la Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) au 1er janvier 2017, la Communauté de communes Brie Nangissienne est issue de l’extension de son périmètre aux communes d’Aubepierre-Ozouer-le-Repos, Bréau, la Chapelle-Gauthier, Mormant (issues de la CC Yerres à l’Ancoeur adhérente au Syndicat depuis le 17 avril 2013) et de Verneuil l’Etang (issue de la CC Brie centrale adhérente au Syndicat depuis le 19 novembre 2013).

Elle a délibéré le 21 février 2013 pour demander son adhésion à Seine-et-Marne Numérique. Celle-ci est effective depuis le 12 septembre 2013.

Communes

La Communauté de Communes Brie Nangissienne est composée de 20 communes.

Elle comprend : Aubepierre-Ozouer-le-Repos, Bréau, Châteaubleau, Clos-Fontaine, Fontains, Fontenailles, Gastins, Grandpuits-Bailly-Carrois, la Chapelle-Gauthier, la Chapelle-Rablais, la Croix-en-Brie, Mormant, Nangis, Quiers, Rampillon, Saint-Just-en-Brie, Saint-Ouen-en-Brie, Vanvillé, Verneuil-l’Etang et Vieux Champagne.

Technologies choisies par l'intercommunalité

Déploiements de fibre optique jusqu’à l’abonné (FttH/FttE) de 2016 à 2022.